



Notre environnement, tant sur le plan technique, sociologique que réglementaire subit de grands changements.

L'évolution des exigences réglementaires sont sans doute les plus perceptibles, et les plus présentes dans les préoccupations des clubs. L'aéroclub d'aujourd'hui, soumis à de plus en plus de responsabilités, doit donc faire face à cet environnement, mariant bénévolat, manque de temps et exigence de rigueur, dans un équilibre parfois difficile à atteindre.

La FFA se doit de rendre un service toujours plus efficace aux aéroclubs en les accompagnant au mieux dans une mutation des moyens employés pour gérer un club : c'est l'évolution vers des outils numériques. Pour faciliter cette évolution numérique, La FFA a décidé de se rapprocher des éditeurs de solutions informatiques et en particulier de Cap-Logiciels Sarl pour sa gamme de produits de gestion, entièrement dédiés aux aéroclubs. La solution AeroGest, portée par la société Cap-Logiciels Sarl, nous a présenté un schéma rassurant sur le présent et résolument tourné vers l'avenir. La Fédération coopère aujourd'hui avec Cap-logiciels, ce qui lui permet d'intervenir au cœur du projet AéroGest. Ce partenariat permet de travailler ensemble à la définition des solutions à adopter pour apporter la meilleure expérience aux aéroclubs.

Ce partenariat, qui en est encore à ses débuts, va garantir aux aéroclubs la mise à disposition de logiciels adaptés, conformes aux recommandations de la Fédération et à l'évolution législative européenne. C'est un partenariat que nous voulons à long terme, sa stabilité devrait nous donner la certitude de solutions informatiques évolutives et pérennes, facteur essentiel pour préserver l'investissement des aéroclubs.

*Jean-Luc Charron,
Vice-Président, Trésorier Fédération Française Aéronautique
20/03/2015*